

# Rapport annuel 2022

Perfectionnement des  
moniteurs de conduite



## **Préambule**

Au 31 décembre 2022, 3921 monitrices et moniteurs de conduite avec autorisation valable étaient enregistrés dans SARI. C'est quasiment le même nombre que l'année précédente, avec la poursuite du report des monitrices et moniteurs selon le nouveau droit. 209 soit presque 10% des monitrices et moniteurs soumis à l'ancien droit ont laissé leur autorisation échoir. Pour rappel : sont considérés comme moniteurs selon l'ancien droit, ceux qui ont terminé leur formation de moniteur de conduite avant le 1<sup>er</sup> janvier 2008. Le nombre de monitrices et de moniteurs selon le « nouveau droit » a augmenté de 171 personnes soit de près de 11%.

Pour 2127 monitrices et moniteurs de conduite, la période de perfectionnement de cinq ans est arrivée à échéance le 31 décembre 2022. Quiconque ne remplit pas son obligation de perfectionnement au cours des cinq ans bénéficie d'un délai complémentaire de six mois au maximum accordé par le service des automobiles compétent. En cas de répétition, il faut s'attendre à un retrait de l'autorisation de moniteur de conduite. Afin de réobtenir l'autorisation, les monitrices et moniteurs de conduite doivent apporter la preuve qu'ils ont suivi les cours de perfectionnement prescrits.

Durant l'exercice, différents canaux de communication ont régulièrement attiré l'attention sur le fait que les moniteurs de conduite étaient encore loin d'avoir tous satisfait à leur obligation de perfectionnement. Les rappels répétés ont fait effet : les organisateurs de cours ont réalisé davantage de cours dans l'année 2022, soit 33% de plus que l'année précédente, soit 563 cours de perfectionnement au total.

Au 31 décembre 2022, on enregistre une augmentation du nombre des participants au cours (1175) pour 5527 journées de cours. Cela représente une augmentation de 27% par rapport à l'année précédente.

Sous l'égide du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), l'Association suisse des moniteurs de conduite (ASMC) et la Fédération Romande des Ecoles de Conduite (FREC) (L-drive Schweiz/Suisse/Svizzera) ont entrepris une révision du profil professionnel « moniteur/monitrice de conduite avec brevet fédéral » au niveau de la formation professionnelle supérieure dans le cadre d'une responsabilité commune. Pour mettre en œuvre le profil professionnel « moniteur de conduite avec brevet fédéral » révisé, l'ordonnance sur les moniteurs de conduite (OMCo) et l'ordonnance sur l'admission à la circulation (OAC) ont dû être remaniées. Au cours de l'exercice, de vives discussions ont été menées concernant les modifications légales. Le nouveau règlement d'examen pour les moniteurs de conduite a toutefois fait l'objet d'un recours. C'est pourquoi l'introduction n'a pas pu être mise en œuvre comme prévu au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

## Chiffres-clés

Fin 2022, 78 organisateurs de cours agréés ont dispensé des cours de perfectionnement pour moniteurs de conduite. Bon nombre d'entre eux ont fait parvenir à l'asa des demandes d'autorisation pour de nouveaux cours en 2022. 94 types de cours ont été approuvés et autorisés pour une durée de trois ans après comparaison avec le catalogue de sujets. Certains cours ont dû être refusés. Un refus est prononcé si le transfert dans la pratique n'est pas assuré ou si l'objectif du cours ne correspond pas au public cible « monitrices et moniteurs de conduite ».

La base de l'autorisation d'un type de cours est le catalogue de sujets, qui résume les six sujets de l'OMCo. Ce catalogue est public et consultable sur le site [www.perfectionnement-des-moniteurs.ch](http://www.perfectionnement-des-moniteurs.ch).

Pour assurer l'offre de cours, 91 nouveaux enseignants ont été agréés. Ce sont au total 958 enseignants qui exercent dans le perfectionnement des moniteurs de conduite.

Organisateurs de cours agréés	78
Enseignants acceptés	958
Types de cours autorisés	452
Nombre total de moniteurs de conduite	3921
Moniteurs de conduite soumis au nouveau droit	1794
Moniteurs de conduite soumis à l'ancien droit	2127
Cours dispensés	452
Journées de cours suivies	5527

**Illustration 1 : État au 31.12.2022 (Source : SARI)**

Au 31 décembre 2022, on dénombre 3921 monitrices et moniteurs de conduite, dont 2127 sont soumis à l'ancien droit et 1794 au nouveau droit. La majeure partie des monitrices et moniteurs de conduite se situe dans la troisième période de perfectionnement de cinq ans qui s'est terminée le 31 décembre 2022.

Le graphique ci-après montre nettement que les monitrices et moniteurs de conduite soumis à l'ancien droit sont généralement plus âgés et que la part des moniteurs de conduite soumis au nouveau droit augmente.

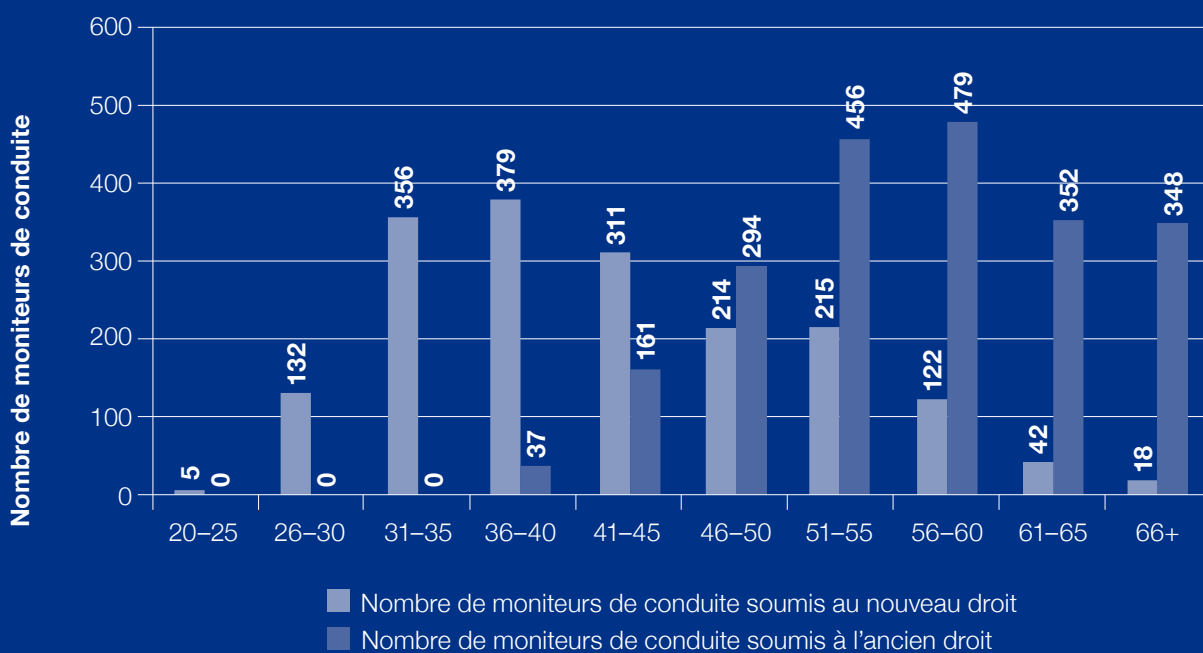


Illustration 2 : Pyramide des âges des moniteurs de conduite (Source : SARI, état au 31.12.2022)

## Moniteurs de conduite titulaires de l'autorisation pour la catégorie B

Fin 2022 s'est achevée la troisième période de perfectionnement de cinq ans pour les monitrices et moniteurs de conduite soumis à l'ancien droit. 321 d'entre eux n'ont pas suivi les cinq journées de cours de perfectionnement. Les raisons sont entre autres : l'arrivée à échéance de l'autorisation après un départ à la retraite ou abandon de la profession d'enseignant.

Les monitrices et moniteurs de conduite peuvent se connecter à tout moment sur le site [www.perfectionnement-des-moniteurs.ch](http://www.perfectionnement-des-moniteurs.ch) et consulter l'état de leur perfectionnement.

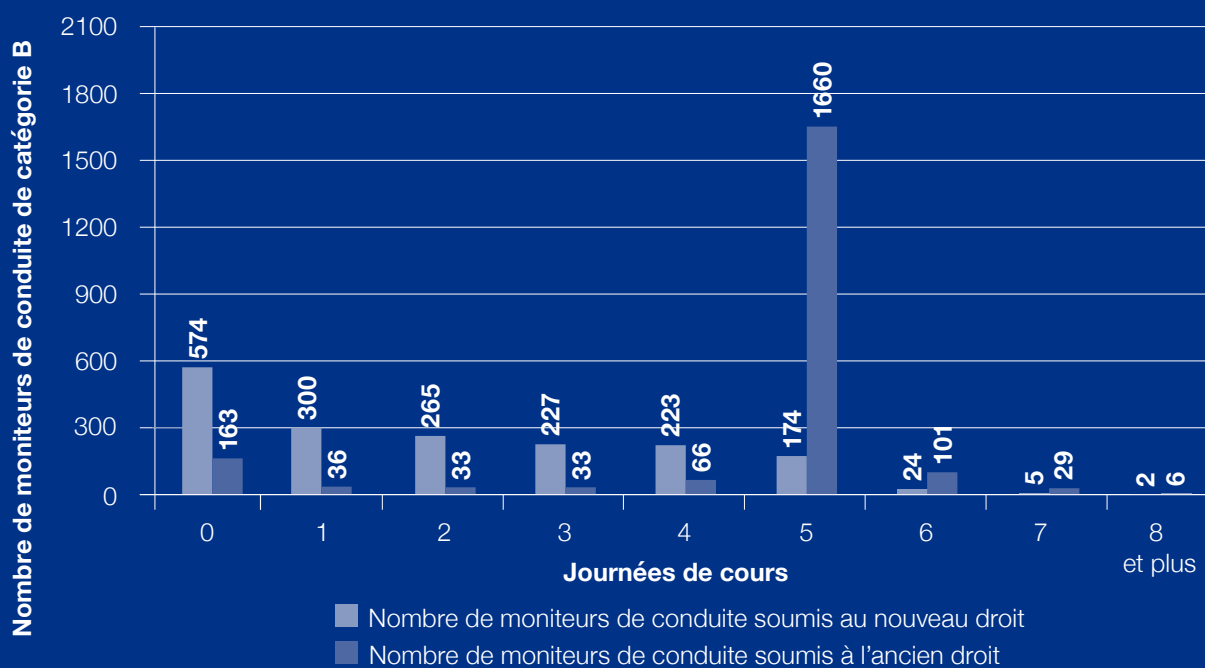


Illustration 3 : Journées de cours de perfectionnement suivies par les moniteurs de conduite titulaires de l'autorisation pour la catégorie B (Source : SARI, état au 31.12.2022)

## Moniteurs de conduite titulaires de l'autorisation pour la catégorie A et/ou C

Les titulaires des autorisations de moniteurs de conduite des catégories A et/ou C doivent suivre au prorata les cours de perfectionnement pour la qualification complémentaire dans la période des cinq ans de la catégorie B. Le nombre de journées de cours de perfectionnement pour la qualification complémentaire se calcule comme suit à partir de l'année de l'octroi de l'autorisation de moniteur de conduite dans la période des cinq ans. Dans la première et dans la deuxième année de la période des cinq ans il s'agit de deux journées de cours perfectionnement, dans la troisième et dans la quatrième année d'une journée et dans la cinquième année d'aucune journée supplémentaire.

Fin 2022, on décomptait en Suisse 1216 moniteurs de conduite avec l'autorisation pour la catégorie A dont 919 étaient soumis à l'ancien droit. Comparé à l'année précédente, ce sont 50 moniteurs de moins. Une raison probable est l'arrivée à échéance de l'autorisation de moniteur de conduite après des départs à la retraite.

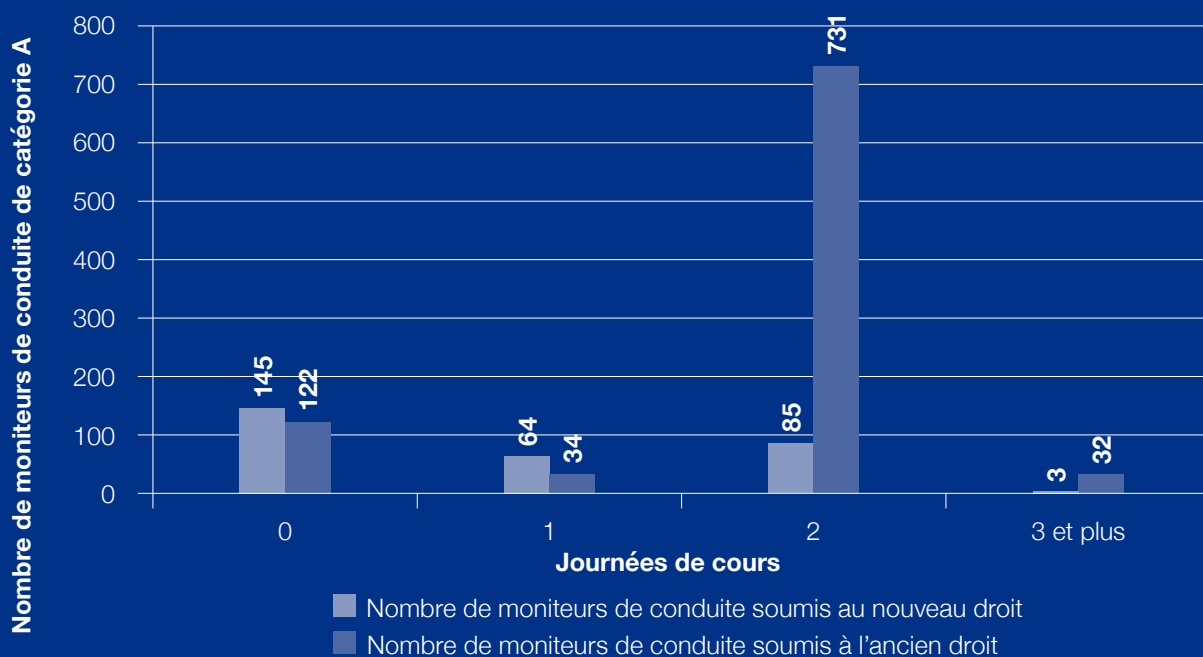


Illustration 4 : Journées de cours de perfectionnement suivies par les moniteurs de conduite titulaires de l'autorisation pour la catégorie A (Source : SARI, état au 31.12.2022)

506 monitrices et moniteurs de conduite avaient fin 2022 l'autorisation pour la catégorie C dont 394 étaient soumis à l'ancien droit. Ce sont 5 de moins que l'année précédente.

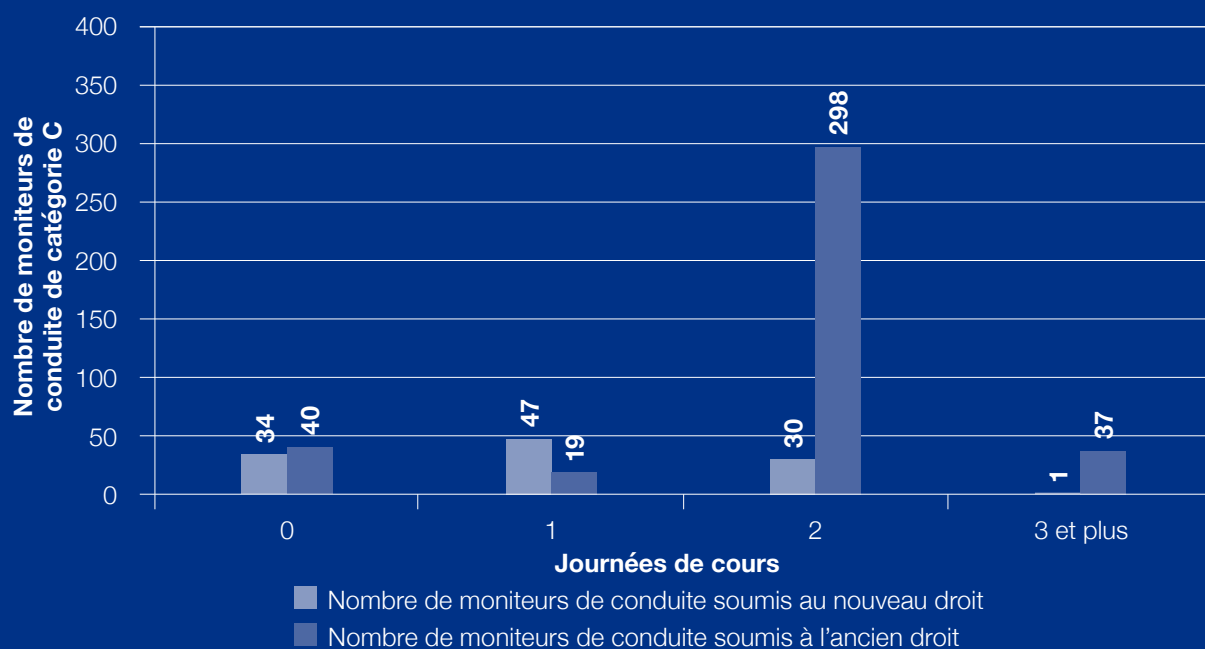


Illustration 5 : Journées de cours de perfectionnement suivies avec autorisation pour la catégorie C (Source : SARI, état au 31.12.2022)

## Statistiques des cours en comparaison sur plusieurs années

Le nombre total de types de cours proposé pour les catégories A, B et C a légèrement augmenté par rapport à l'année précédente. La plus forte augmentation a été constatée pour la catégorie B. Une évolution qui est sans doute due au fait que les organisateurs veulent attirer de potentiels participants de manière ciblée grâce à de nouveaux cours variés.

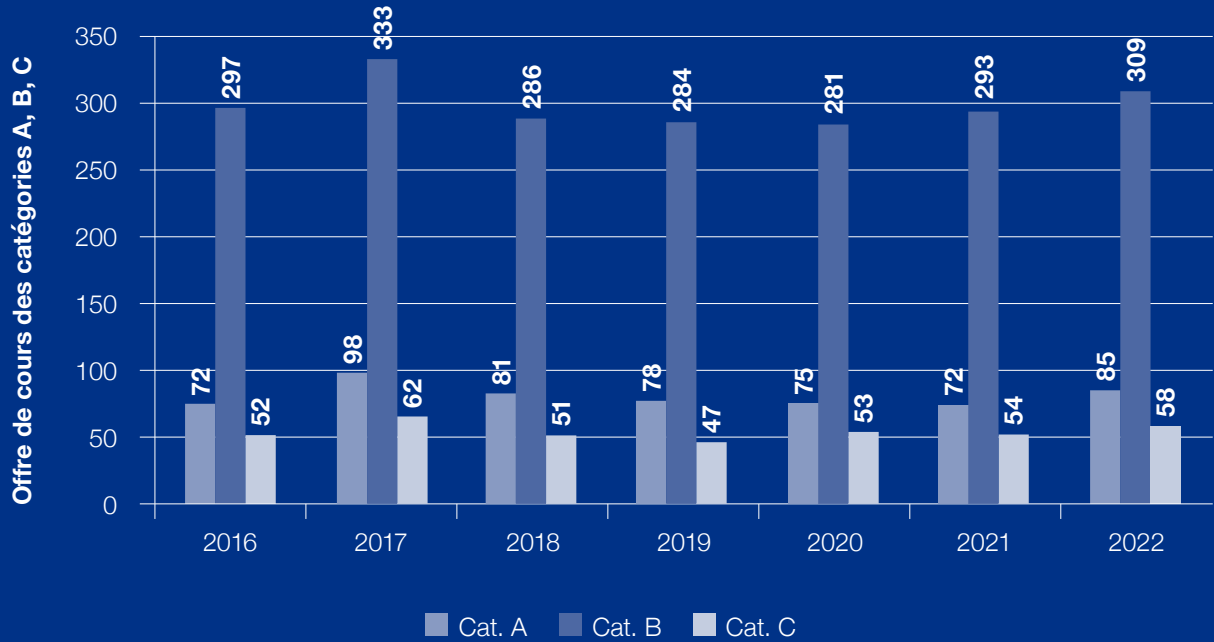


Illustration 6 : Nombre de types de cours ayant été proposés dans les différentes catégories (Source : SARI, état au 31.12.2022)



En 2022, le nombre de cours de perfectionnement dispensés est en hausse. La plus forte hausse a été enregistrée dans la catégorie B.

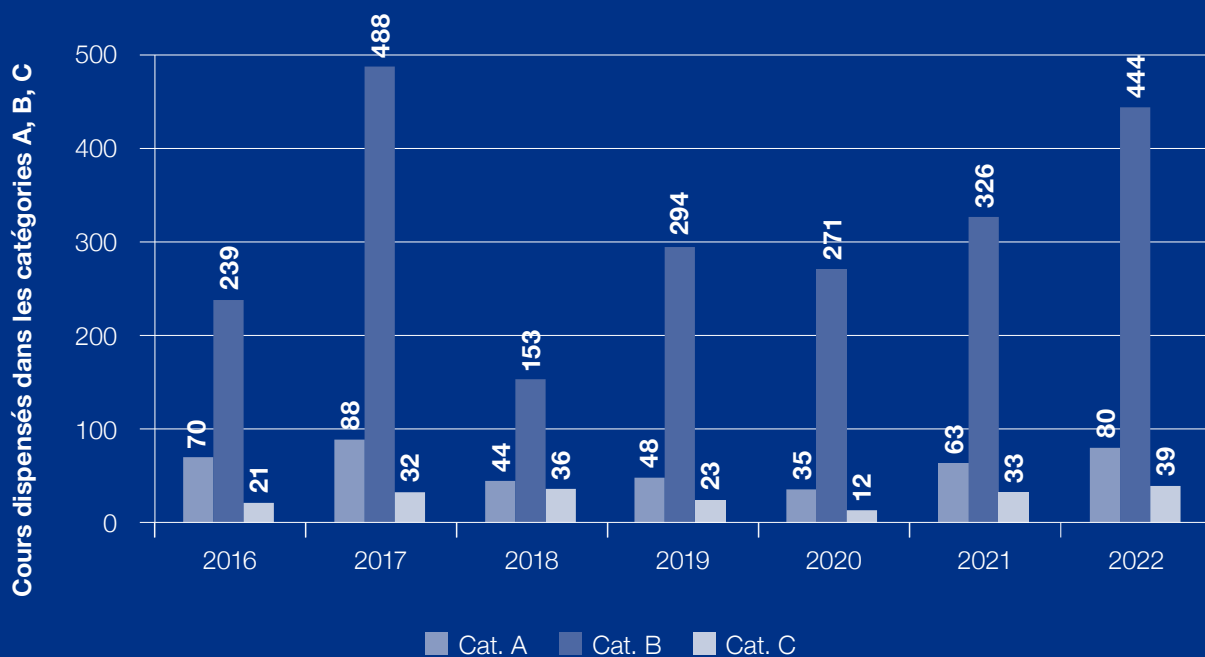


Illustration 7: Nombre de cours ayant été dispensés dans les différentes catégories. (Source : SARI, état au 31.12.2022)

Le nombre de participants a aussi augmenté. La hausse du nombre de participants est significative en 2022 dans la catégorie B, cette hausse est plus faible dans la catégorie A. La catégorie C est l'exception. Dans cette catégorie, le nombre de participants a légèrement diminué par rapport à l'année précédente.

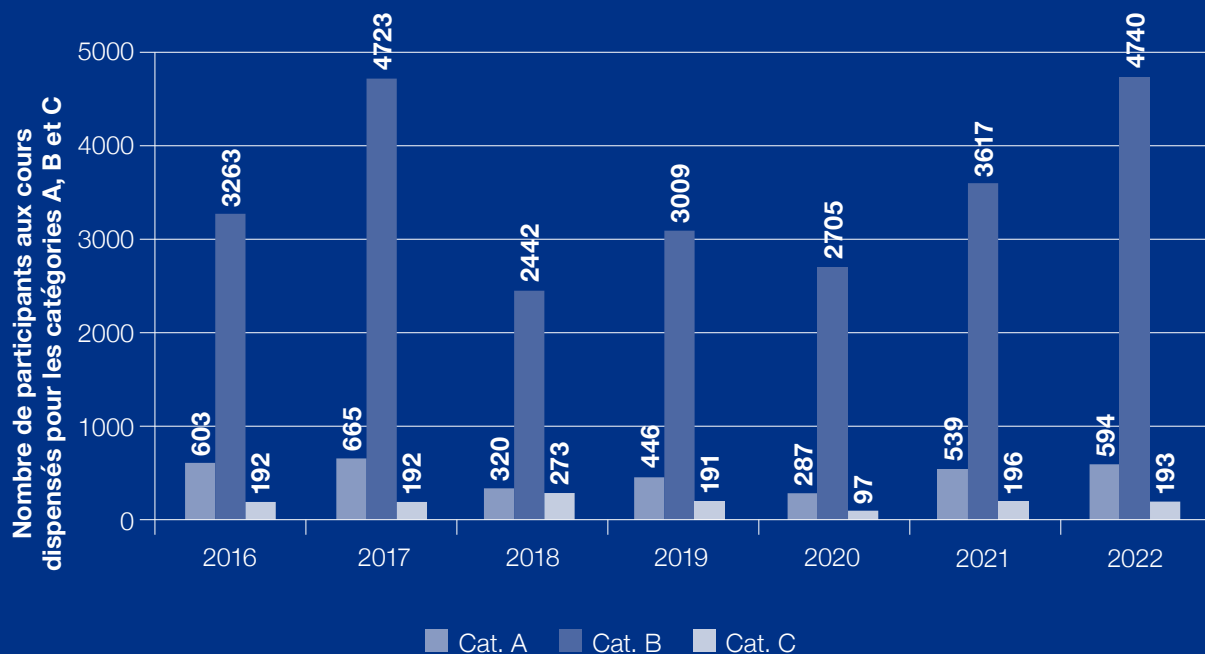


Illustration 8 : Nombre de participants aux cours dispensés pour les catégories A, B et C (Source : SARI, état au 31.12.2022)

## **Assurance qualité**

Les experts AQ ont réalisé 16 audits dans le secteur du perfectionnement des moniteurs de conduite.

De légères lacunes ont été constatées lors de trois audits. Un cours a eu une évaluation négative en raison de trop grandes disparités en matière de temps de cours par rapport au programme de cours approuvé. Les experts AQ ont trouvé une fois porte close.

Par ailleurs, les experts AQ ont réalisé 9 audits-éclair. À l'exception d'un cours pour lequel des lacunes mineures ont été constatées, les cours de perfectionnement audités étaient conformes aux directives.

## **Journée d'information « Formation continue obligatoire »**

La journée d'information organisée par l'asa sur la formation continue obligatoire a eu lieu le 9 novembre et a réuni 177 invités au musée des transports à Lucerne. Les mesures pour lutter contre le coronavirus étant levées au printemps, la manifestation a pu avoir lieu sans restriction. Il est possible que cela ait contribué à motiver les participants à se rendre sur place pour y assister. Comparé à l'année précédente, on a dénombré plus de 10% de participants en plus. Le sujet principal était les travaux préparatoires pour la mise en œuvre de la nouvelle organisation des examens OACP à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

A l'issue de la partie officielle, le déjeuner buffet offert par l'asa a été l'occasion d'échanger entre collègues. Les discussions étaient animées et l'opportunité de se rencontrer et de travailler ensemble a été saisie. Les participants ont été très satisfaits de la journée d'information 2022. Ils ont attribué de bonnes notes à la manifestation. Ils ont jugé l'offre utile pour leur travail quotidien et ont également estimé que l'organisation et la réalisation étaient très bonnes. D'autres feedbacks ont confirmé que la collaboration avec l'asa et désormais avec le service Assurance qualité était vécue de manière très positive.

asa – mars 2023

### **EDITEUR**

Association des services des automobiles  
Thunstrasse 9, 3005 Berne  
[www.asa.ch](http://www.asa.ch)

**asa**

ASSOCIATION DES SERVICES DES AUTOMOBILES  
VEREINIGUNG DER STRASSENVERKEHRSÄMTER  
ASSOCIAZIONE DEI SERVIZI DELLA CIRCOLAZIONE